

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Animaux](#)

Chenilles processionnaires

# Chenilles processionnaires

---

La chenille processionnaire du pin, de ravageur défoliateur forestier est devenu un problème de santé publique en colonisant les arbres urbains.

Initialement cantonné au pourtour méditerranéen, l'aire de répartition de la processionnaire du pin s'accroît vers le nord et en altitude à la faveur du réchauffement climatique et en l'absence d'hivers rigoureux. Son territoire couvre la partie sud de la France, du sud de la Bretagne à l'Isère. Lorient se situe sur le front de propagation du parasite. Cependant les populations montrent des fluctuations très importantes avec des pics de pullulation de 3 ans tous les 10 ans.

La processionnaire du pin se multiplie selon un cycle annuel. La biologie du parasite conditionne les moyens de lutte. L'adulte est un papillon nocturne qui apparaît de la fin juin à la mi-août et ne vit que quelques jours.

Après accouplement la femelle pond à la base des aiguilles de pins ou

de cèdres 200 œufs qui donneront des larves, se nourrissant d'aiguilles et évolueront en chenilles vers la mi-novembre. Ces dernières se protègent du froid en construisant un nid élaboré.

Aux premiers beaux jours, elles migrent en procession vers le sol pour s'enterrer et se nymphoser en adulte. C'est à ce stade de développement que la processionnaire dont le corps est couvert de poils urticants provoque chez l'homme et les animaux des réactions allant de l'éruption cutanée aux lésions respiratoires et oculaires.

Lorient possède un millier de pins et de cèdres répartis sur le territoire communal

- sous forme de pinèdes sur les rives du Scorff, du Ter, au Bois-du-Château, à Kerolay
- en accompagnement de voiries sur le boulevard Laennec, la rue Toullec, le quai Jean Bart, le boulevard Dordelin, la rue Guillamet,
- en isolé ou petits groupes dans les jardins, les cimetières et près des bâtiments publics.

Un patrimoine diffus sur le territoire, proche des lieux de fréquentation du public.

**Les moyens de lutte existants** sont complémentaires pour arriver à un contrôle des populations.

- les méthodes sylvicoles : éviter les plantations de pins sur les lieux trop proches du public
- la lutte mécanique : supprimer les nids dès qu'ils sont visibles et accessibles
- le piégeage des insectes mâles au moyen de pièges utilisant des phéromones sexuelles avant qu'ils ne fécondent pas les femelles

lors de leur migration vers le sol

- la lutte biologique : détruire les larves à leurs différents stades de développement par la pulvérisation aérienne d'une bactérie, le Bacille de Thuringe, substance agréée dans les démarches de santé publique
- la lutte chimique : détruire les larves et adultes par des pulvérisations de substances chimiques. Cette méthode n'est pas compatible avec la politique de préservation de l'environnement de la Ville de Lorient.

## La lutte sur les espaces publics lorientais

- la lutte biologique sur les pinèdes. Ces sites par leur densité de plantation et leur éloignement du public se prêtent à la pulvérisation aérienne de Bacille de Thuringe, substance s'attaquant au système digestif des chenilles, en toute innocuité pour l'homme et la faune domestique et sauvage
- la lutte mécanique par la récupération des nids de chenilles sur les sites sensibles. Le piégeage des populations de papillons a commencé en juin par l'installation de 45 pièges sur les pinèdes et arbres proches des bâtiments publics
- La lutte biologique à l'automne. Le prédateur naturel de la chenille processionnaire est la mésange charbonnière. Quelques nichoirs ont été installés dans les jardins